



393480  
 Vu à la Session des Travaux Publics  
 du Conseil d'Etat  
 le 26 SEP. 2017  
 Le Préfet

Commune de  
**RONCHEROLLES**  
 sur le VIVIER



-  Bande déclarée d'utilité publique du projet Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13
-  Limite de zone et de secteurs
-  Limite de Droit de Préhension Urbain
-  Espaces boisés classés  
Ensembles boisés
-  Plantations d'alignement
-  Emplacements réservés

Plan de zonage après mise en compatibilité avec la déclaration d'utilité publique du Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13\*  
 Ce plan ne vaut que pour les zonages modifiés par la MECDU



\* Ce plan n'est pas opposable en dehors de la bande déclarée d'utilité publique